



Thème : Protocole de Kyoto

Quoi?

Protocole à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Créé pour réduire les émissions, il a été largement salué comme le traité environnemental le plus important jamais négocié.

Quand?

Le 11 décembre 1997 a eu lieu la conférence de Kyoto ;
Le Protocole est entré en vigueur le 16 février 2005.

Où?

Kyoto, Japon.

OMS?

Pays des Nations Unies : Le Protocole de Kyoto a été ratifié par plus de 191 pays. Il est entré en vigueur en 2005, après quoi il a été signé par plus de 55 pays, responsables d'au moins 55 % des émissions de CO₂ des pays industrialisés en 1990. Les États-Unis n'ont jamais adhéré au Protocole de Kyoto ; le Canada l'a quitté avant la fin de la première période. Les pays de l'Union européenne, la Suisse, l'Australie et quelques autres pays se sont quant à eux engagés à réduire leurs émissions pour la deuxième période d'engagement, jusqu'en 2020.

Objectifs

Réduire les émissions de gaz qui contribuent au réchauffement climatique.
Engager les pays industrialisés et les économies en transition à limiter et à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) conformément aux objectifs individuels convenus : les émissions de 41 pays et de l'UE devraient être réduites de 5,2 % par rapport aux niveaux de 1990.

Mise en œuvre

Actuellement, 192 Parties (191 États et 1 organisation régionale d'intégration économique) au Protocole de Kyoto se sont engagées à élaborer des programmes nationaux visant à réduire les effets à long terme du réchauffement climatique. Le protocole prévoit plusieurs moyens permettant aux pays d'atteindre leurs objectifs, tels que le mécanisme de développement propre et l'échange de droits d'émission.

Première période d'engagement :

Des réductions d'émissions ont été réalisées : par exemple, 15 pays de l'UE, dont la Suisse, s'étaient engagés à une réduction moyenne de 8 % et ont obtenu une réduction de 11,7 % par rapport à 1990. Cependant, des pays comme les États-Unis, ainsi que des pays émergents comme la Chine, le Mexique, le Brésil et l'Inde, ont régulièrement augmenté leurs émissions de CO₂ au cours de la même période. En 2010, les émissions mondiales de gaz à effet de serre ont augmenté d'environ 29 % par rapport à 1990.





Il a été décidé à Doha en 2012 de prolonger le Protocole de Kyoto jusqu'en 2020.

Objectif : étendre les engagements ; augmenter les objectifs de réduction.

L'ampleur et la répartition des futures réductions de gaz à effet de serre ont été controversées, ainsi que l'inclusion des pays émergents et en développement dans les engagements de réduction et le montant des transferts financiers. Cette deuxième période d'engagement devait entrer en vigueur après 90 jours, une fois que 144 signataires du protocole de Kyoto l'auraient accepté. Avec la signature du Nigéria le 2 octobre 2020, il est entré en vigueur presque symboliquement pendant quelques heures à la fin de l'année 2020.

= Le Protocole de Kyoto a donc échoué dans sa deuxième période d'engagement

Avenir

Pour maintenir le processus international de protection du climat après 2020, un nouvel accord sur le climat est devenu nécessaire

= en 2015, l'Accord de Paris sur le climat a été adopté

Sources

Texte du Protocole de Kyoto | CCNUCC <https://www.myclimate.org/fr/information/faq/faq-detail/qu-est-ce-que-le-protocole-de-kyoto/>
<https://britannica.com/event/Kyoto-Protocol>





Thème : ADAPTA-Plan Malaga

Quoi?

Plan d'adaptation au changement climatique dans la province de Malaga, Adapta Málaga
Document stratégique pour agir au niveau régional contre les effets négatifs du changement climatique, basé sur une étude des variables climatiques et une évaluation des risques de vulnérabilité au changement climatique dans la province de Malaga

Quand?

Publication 2021
Date de constitution/mise à jour 29 janvier 2024

Où?

Province de Malaga, Espagne

OMS?

Málaga Viva, Députation Provinciale de Grenade

Objectifs

Déterminer les risques
Hausse des températures de surface
Augmentation de la fréquence et de l'intensité des vagues de chaleur
Changement dans le cycle hydrologique et les précipitations
Augmentation des événements extrêmes
Le niveau de la mer monte à un rythme accéléré
S'adapter au changement climatique à travers 4 types d'actions :
Solutions fondées sur la nature : actions et politiques qui utilisent les ressources naturelles
Solutions technologiques : systèmes de prévision météorologique, alerte précoce, gestion des catastrophes, surveillance, etc.
Solutions basées sur les infrastructures : il peut s'agir de mesures d'adaptation « douces » de nature stratégique ou de mesures techniques
Solutions basées sur la gouvernance : intégration de l'adaptation dans la législation, la réglementation, les plans, etc. existants ou nouveaux.

Mise en œuvre

Le Plan propose 44 mesures appliquées aux sept domaines stratégiques suivants :
les écosystèmes agricoles et forestiers,
eau,
environnement et biodiversité,
aménagement et gestion du territoire,
tourisme,
santé et communication,
et la participation.





Les mesures proposées comprennent des mesures de gouvernance, des technologies, des infrastructures et des solutions fondées sur la nature (NbS) qui serviront de feuille de route aux municipalités de la province pour planifier leurs propres stratégies à travers les Plans municipaux contre le changement climatique (PMCC) et qui seront accompagnées de formation et de sensibilisation sur le changement climatique.

Sources

Adaptation au changement climatique dans la province de Malaga. Plan ADAPTA-Málaga | Plateforme sur l'adaptation au changement climatique en Espagne :

<https://adaptecca.es/recursos/buscador/adaptacion-al-cambio-climatico-en-la-provincia-de-malaga-plan-adapta-malaga>

Plan Adapta Málaga : résumé exécutif + fiches d'action :

<https://adaptecca.es/sites/default/files/documentos/plan-adapta-malaga.-resumen-ejecutivo.pdf>

Plan Adapta Málaga : Version complète :

<https://adaptecca.es/sites/default/files/documentos/plan-adapta-malaga.-version-completa.pdf>

